

Les enjeux du nouveau cadre comptable et financier de l'Etat dans le domaine de l'encadrement des contrats administratifs

3^{ème} journée d'études - Paris, le 26 janvier 2007

Université Paris Dauphine

Les contrats de partenariats public-privé

Analyse économique, enjeux comptables, budgétaires et financiers

Une application au secteur hospitalier

Le développement des partenariats public-privé amorcé en 1992 au Royaume-Uni par le lancement de la *Private Finance Initiative* est désormais un trait commun à l'ensemble des pays européens comme en attestent la *Legge Obiettivo* italienne de décembre 2001, le Livre Vert européen d'avril 2004 et l'ordonnance française de 2004 relative au contrat de partenariat (elle-même annoncée par des dispositifs spécifiques aux secteurs hospitaliers et pénitentiaires, à la défense et à la sécurité intérieure en 2002 et 2003).

Les débats autour de l'opportunité des partenariats public-privé se sont centrés autour de deux dimensions. Une première est de nature microéconomique : la structure incitative produite par ces contrats est-elle à même de garantir l'efficacité de la gestion des services et des infrastructures, de garantir un service de bonne qualité et évolutif dans le temps et de ne pas laisser trop de prise à d'éventuels comportements opportunistes des contractants tant *ex ante*, qu'*ex post* ? Une seconde dimension se rattache à une logique budgétaire et comptable. Les contrats de partenariats sont-ils un outil d'optimisation de la dépense publique ou peuvent-ils être utilisés comme des instruments permettant de contourner les règles budgétaires publiques au travers de mécanismes de paiements différés ou de déconsolidations de la dette ? Pour chacune de ces deux dimensions, la question de l'allocation des risques entre les parties apparaît comme une clé d'analyse des contrats, comme le soulignait Eurostat dans le cadre de sa directive de février 2004.

Nous nous proposerons dans cette journée d'étude consacrée à l'analyse économique et budgétaire des partenariats de nous attacher plus spécifiquement à cette question du risque, tant au niveau de l'équilibre de son allocation entre les parties, de sa gestion dans le cadre de son exécution ou de l'émergence de nouveaux risques endogènes au partenariat lui-même. Nous nous attacherons plus spécifiquement au domaine hospitalier lequel fait figure tant au Royaume-Uni, qu'en Italie ou en France (avec les Baux Emphytéotiques Hospitaliers) de secteur emblématique du développement des partenariats, non seulement en matière de choix d'investissements, d'enjeux posés au contrôle de la performance que de prise en compte de l'impact budgétaire de long terme des contrats ou des conséquences de long terme sur la fourniture du service public.

Programme de la journée d'étude

Présentation générale des partenariats

- **Bertrand du Marais** (Conseil d'Etat / Université de Paris 10 Nanterre)

Les partenariats dans le domaine hospitalier : le cas britannique

- **Allyson Pollock** (School of Public Policy – Londres)
- **Jean Shaoul** (Université de Manchester)

Les partenariats dans le domaine hospitalier : le cas italien

- **Elena Cantu** (Université Bocconi – Milan)
- **Veronica Vecchi** (Université Bocconi – Milan)

Les partenariats dans le domaine hospitalier : le cas français

- **Nathalie Halgand** et **Corinne Gervais** (IAE de Nantes)

Yuri Biondi

CNAM

Thierry Kirat

CNRS – IRISES – Université de Paris Dauphine

Frédéric MARTY

CNRS – GREDEG – Université de Nice Sophia-Antipolis / OFCE